

Dossier d'inscription

PARCOURS DE FORMATION SOUHAITE

Veuillez cocher la ou les case(s) correspondante(s)

CERTIFICATION GLOBALE :

- Inscription couplée avec le Master IDS de l'Université de Nantes (sous réserve d'accord de l'Université) :
 - ✓ Durée : 400h théorie et 420h formation pratique,
 - ✓ Coût : 7800€
- Inscription sans le couplage avec le Master IDS de l'Université de Nantes :
 - ✓ Durée : 400h théorie et 420h formation pratique,
 - ✓ Coût : 7800€

CERTIFICATION PAR BLOC(S) DE COMPETENCES :

- BLOC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale**
 - ✓ Durée : 150h théorie et 175h formation pratique,
 - ✓ Coût : 3258.26€ (dont 200€ de frais de dossier)
- BLOC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale**
 - ✓ Durée : 100h théorie et 105h formation pratique,
 - ✓ Coût : 2248.69€ (dont 200€ de frais de dossier)
- BLOC 3 : Gérer les volets admin, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale**
 - ✓ Durée : 60h théorie et 0h formation pratique,
 - ✓ Coût : 1236.63€ (dont 200€ de frais de dossier)
- BLOC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service**
 - ✓ Durée : 90h théorie et 140h formation pratique,
 - ✓ Coût : 2072.23€ (dont 200€ de frais de dossier)

Stagiaire

Madame

Monsieur

NOM de naissance : _____

NOM d'usage : _____

PRENOM : _____

Adresse personnelle :

N°: _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de Naissance :/...../..... Lieu de naissance : _____ Département : _____

Nationalité : _____

(pour les étrangers date de validité du permis de séjour – joindre copie)

Portable : _____ Mail : _____

Coller votre
photo ici

Employeur

Nom de l'employeur : _____

Adresse: _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse professionnelle *(si différente de l'employeur) :*

Adresse: _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone Professionnel : _____ Mail : _____

Adresse de facturation :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Personne à contacter : _____

Téléphone Professionnel : _____ Mail : _____

Diplômes scolaires, universitaires et professionnels

(Joindre les photocopies)

Année	Diplôme préparé et Niveau*	Etablissement	Obtention

* Si nécessaire, se reporter au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Site internet : <https://www.francecompetences.fr>

Stages de formation continue

(Joindre les attestations)

Année	Thème - lieu	Organismes	Durée	Validation

Renseignements professionnels

(Joindre les attestations ou certificats de travail)

Période	Poste occupé et activité	Entreprise - lieu

Total Expérience professionnelle (nombre d'années) :

Dont expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale (nombre d'années):

Situation professionnelle actuelle


Etablissement ou Service : _____

Poste occupé : _____

Responsabilités exercées : _____

Date d'entrée en fonction : _____

INITIATIVES OU RESPONSABILITES ASSOCIATIVES, MANDATS ELECTIFS, TRAVAUX PERSONNELS.....

 Si vous envisagez de demander la dispense de certains enseignements, veuillez remplir la fiche "Demande de dispenses ou allègements d'enseignements Formation CAFERUIS"

FINANCEMENT

- Indiquer le ou les mode(s) de financement envisagé(s) : *OPCO, employeur, Transitions Pro, autofinancement, CPF, contrat d'apprentissage....*

Joindre l'accord de financement ou, indiquer l'état d'avancement de vos démarches

Date et signature :

PIECES A JOINDRE

- 1 lettre présentant et commentant votre candidature et votre projet professionnel et de formation,
- Attestation de réussite à la sélection CAFERUIS,
- 1 photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité,
- 1 photocopie de la carte de séjour pour les étudiants étrangers,
- 2 photos d'identité (*dont une collée sur ce dossier et la seconde envoyée par mail*),
- 1 copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels (accompagnés de leurs traductions en français par un traducteur assermenté et dont le niveau est attesté par la DREETS ou le rectorat pour les diplômes obtenus à l'étranger) et tous documents pouvant expliciter les formations que vous auriez pu suivre,
- Certificat de travail précisant votre fonction actuelle,
- Certificat(s) de travail antérieur(s),
- 1 copie de votre carte de demandeur d'emploi si tel est votre cas,
- 1 curriculum vitae détaillé précisant votre situation,

Retour du dossier dès que possible

à : **ARIFTS Site Nantais**
Pôle FEM
10 rue Marion Cahour
44400 REZE

Personnes à contacter :

- | | | | |
|---|-------------------|----------------|---|
| ▪ Responsable de formation : | Emmanuelle ROBERT | 02.40.75.92.75 | mail : e.robert@arifts.fr |
| ▪ Coordnatrice de la formation : | Stéphanie LABARRE | 02 40 75 99 04 | mail : s.labarre@arifts.fr |
| ▪ Assistante de la formation : | Corinne LECONTE | 02.40.75.94.00 | mail : c.leconte@arifts.fr |

**Demande de dispenses de certification
ou d'allègements d'enseignements**

Formation CAFERUIS

Allègements de stage(s) ou de domaine(s) de formation en relation avec votre situation professionnelle et votre niveau d'étude et de certifications.

Nom du Candidat : _____ Prénom : _____

Vous souhaitez être dispensé(e) et/ou allégé(e) de certains enseignements. Précisez lesquels et justifiez votre demande et joindre toutes pièces utiles
(attestations, diplômes, volumes horaires d'enseignements suivis...)

La demande porte sur :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Justifications :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :/...../.....

Signature du candidat :

NB : Ne pas confondre allègement et dispense : Les allègements accordés par le centre de formation n'entraînent en aucun cas l'allègement de(s) certification(s) correspondant(s). *Conf. textes de référence au verso*

Tableau d'allègements de formation au titre d'un Diplôme d'Etat du travail social (*)

<i>Diplôme détenu par le candidat(**)</i>	Diplôme d'Etat d'assistant de service social	Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale	Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé	Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
BC1 : piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement
BC2 : manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale	/	/	/	Allègement	Allègement
BC3 : gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale	/	/	/	/	/
BC4 : contribuer au projet d'établissement ou de service	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement

(*) les allègements de formation précisés dans le tableau ne présagent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat.

(**) les allègements de formation précisés dans le tableau s'appliquent aux titulaires d'un Diplôme d'Etat du travail social classé au niveau 5 ou au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles.

Art. 7. de l'Arrêté du 31 août 2022 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention social

A l'entrée en formation, les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou ceux inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier de dispenses de formation et de certification et/ou d'allègements de formation. Les candidats titulaires d'un diplôme du travail social bénéficient d'allègements de formation précisés à l'annexe III « Tableau d'allègements de formation au titre d'un diplôme d'Etat du travail social » du présent arrêté. L'allègement peut porter sur la période de formation théorique ou sur la période de formation pratique. Toutefois, la durée de la formation pratique ne peut être réduite de plus d'un tiers. Pour les candidats en fonction d'encadrement dans le secteur de l'action sociale ou médico-sociale, l'allègement peut porter sur la période de formation théorique ou sur la période de formation pratique. L'allègement de la durée de la formation pratique peut être porté à la moitié de la durée de la formation pratique.

Sur proposition de la commission d'admission, le directeur de l'établissement de formation établit pour chacun des candidats un programme de formation individualisé au regard des allègements de formation et/ou des dispenses de formation et de certification dont il bénéficie. Les dispenses de formation et de certification sont portées au livret de formation du candidat.